

CASTELCULIER
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 OCTOBRE 2017

15 PRESENTS : M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZé, Mme JUTTAUD, M. BONNET,
Mme BATTISTUZZI, M. LARROUMET, Mme DELPECH, MM. DAVIGHI,
BRULE, MILHOUD, Mmes PRADAL, CASTAGNE, MM. DOULUT,
SABATINO

Mme BEDIN pouvoir donné à M. GRIMA

Mme CAVAL pouvoir donné à M. SABATINO

2 ABSENTS : M. LECLERCQ , Mme GUTIERREZ

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 19 juin 2017, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

Le Maire demande au Conseil Municipal (CM) de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- L'avenant n°1 au bail professionnel de Mme FROUMENTY Jocelyne, couturière-retoucheuse, locataire d'un local communal résidence Jean-Monnet,
- Position de la Commune - Plan de Prévention des Risques Inondation Garonne Agenaise en cours de révision.

Le CM, à l'unanimité accepte ces modifications.

64 - CESSION AMIABLE D'UN LOCAL COMMERCIAL RESIDENCE DU CENTRE I

A l'unanimité, le C.M. décide la cession du local commercial de 217.92 m2, Résidence du Centre I, Grandfonds, cadastré AE n° 255 au prix de 130 000 € HT à la SCI Les Petits Gourmets, cogérée par M. et Mme BUSATO Julien en l'étude de Maître DELAGE-RECONDO. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

65 – REALISATION DE LA PROMESSE DE VENTE AU TERME DU CONTRAT DE CREDIT BAIL PASSE ENTRE LA COMMUNE DE CASTELCULIER ET LA STE ECO CONFORT

A l'unanimité, le C.M. autorise le Maire à signer l'acte de cession, en l'étude de Maître ROUX Jérôme, notaire à AGEN, de l'ensemble immobilier concerné par le contrat de crédit-bail arrivant à échéance le 31.12.2017 de la Sté ECO CONFORT, représentée par M. Dominique DALVY. Les frais de diagnostic seront à la charge de la Commune de CASTELCULIER.

.../...

66 – AVENANT N° 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 2016/357 RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA RD 813 EN BOULEVARD URBAIN

Il convient d'intégrer aux prestations de la maîtrise d'œuvre confiée au Cabinet CITEA, le suivi des travaux de renforcement d'adduction d'eau potable (phase conception et réalisation), le long de la RD 813. Le coût prévisionnel des travaux s'élève désormais à 1 360 000 € HT et le montant des honoraires passe de 57 820 € HT à 64 360 € HT.

Le C.M., à l'unanimité, autorise la SEM 47, mandataire agissant au nom et pour le compte de la Commune, à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre n° 2016/357 relatif à l'aménagement de la RD 813 en boulevard urbain.

67 – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES D'ORANGE – RD 813

A l'unanimité, le C.M., décide de confier les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'ORANGE, secteur RD 813 (Le Mondot), au Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne (SDEE 47).

Il est précisé que cette opération dont le coût est estimé à 12 254.32 € HT bénéficie d'une participation financière d'ORANGE d'un montant de 1 800 € HT, le reste étant à la charge de la Commune, soit 10 454.32 € HT.

68 – ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR LA FOURNITURE ET POSE DE CLOTURES ET PORTAILS AUX ECOLES ET A L'ALSH

Suite à la consultation lancée en procédure adaptée pour les travaux de fourniture et pose de clôtures et portails aux écoles et à l'ALSH « Les Pitchounets », 5 candidats ont été retenus. Après analyse des offres, le candidat SAS AEV PAYSAGE a fourni l'offre la mieux disante et économiquement la plus avantageuse pour un montant total de 29 806 € H.T.

69 – REGLEMENT SUR LE PRET DE MATERIEL COMMUNAL

A l'unanimité, le C.M. adopte la mise en place d'un règlement concernant le prêt de matériel communal (tables, chaises...) aux administrés à retirer à l'atelier municipal, de préférence les lundis et vendredis soit à 8 h ou 13 h 30 et décide d'instaurer une caution de 100 € à déposer lors du retrait du matériel.

70 – RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIES D'AGEN-CENTRE (SIVAC)

Le C.M., à l'unanimité, déclare avoir pris connaissance du rapport d'activité 2016 du SIVAC présenté par le Conseiller délégué en charge des travaux.

71 – PLAN DE FORMATION MUTUALISE ET REGLEMENT DE FORMATION

Suite à l'avis du Comité Technique en date du 19 septembre dernier placé auprès du CDG 47, le C.M. adopte, à l'unanimité, le plan de formation mutualisé et le règlement de formation pour la période de 2017 à 2019 proposés par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le CDG 47. Cette démarche confirme la volonté du CNFPT de territorialiser son activité en rapprochant les actions de formation au plus près des Collectivités territoriales et des agents.

.../...

72 – SUPPRESSION D'EMPLOI

Le C.M., à l'unanimité, décide de supprimer les emplois suivants, à compter du 1^{er} novembre 2017 :

- 1 adjoint technique à temps non complet (30 h.) suite à la création d'emploi d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe, à temps non complet (30 h.), par avancement de grade
- 2 adjoints techniques à temps complet suite à la création d'emploi de deux adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe, à temps complet, par avancement de grade
- 1 adjoint d'animation à temps complet, suite à la création d'emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe, à temps complet, par avancement de grade
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, suite à la création d'emploi d'un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à temps complet, par avancement de grade

73 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LE MIROIR DE SOIE » - ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

A l'unanimité, le C.M. décide de renouveler la mise à disposition de la Salle des Fêtes à l'Association « Le Miroir de Soie », pour la saison 2017/2018 les mardis de 18 h. à 19 h 30, moyennant une participation forfaitaire annuelle de 200 € à régler en début de saison.

74 – CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE ASSOCIATIVE PAR CINQ ASSISTANTES MATERNELLES

A l'unanimité, le C.M. autorise le Maire à signer la convention d'utilisation de la salle associative avec cinq assistantes maternelles (Mmes BERTRAND Gaëlle, LABRE Marcelle, LAVANCEAU Cyrille, GOMMAULT Noëlle et DADET Patricia), tous les mardis de 10 h. à 11 h 30 afin d'organiser des activités pour environ 25 enfants, pour l'année scolaire 2017/2018.

75 – CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DE BASKET PAR LE CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE BASKET-BALL du 48^{ème} REGIMENT DE TRANSMISSION D'AGEN

A l'unanimité, le C.M. autorise le Maire à signer la convention avec le Club Sportif et Artistique (CSA) du 48^{ème} RT de mise à disposition de la salle de basket de CASTELCULIER tous les mercredis matins de 8 h. à 10 h. durant l'année scolaire 2017/2018 pour lui permettre de faire des entraînements de basket.

76 – MISE A DISPOSITION D'UN LOGICIEL DE FISCALITE PAR L'AGGLOMERATION D'AGEN AU PROFIT DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER

A l'unanimité, le C.M. accepte les termes du projet de convention de mise à disposition d'un logiciel de fiscalité par l'Agglomération d'AGEN au profit de la Commune de CASTELCULIER d'une durée de 3 ans, reconductible tacitement pour la même durée, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le coût annuel de l'extension de ce logiciel aux Communes, pour ce qui est de la maintenance est de 6 000 € HT soit 7 200 € TTC. La cotisation annuelle pour CASTELCULIER dépendra ainsi du nombre de Communes adhérant à ce dispositif et de sa population INSEE. Si toutes les Communes de l'AA adhérent, la cotisation de CASTELCULIER sera de 417.73 €/an.

.../...

77 – CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU TRANSPORT DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-FERREOL AVEC LES COMMUNES DE LAFOX, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC ET SAINT-CAPRAIS-DE-LERM

Le Maire expose au Conseil Municipal que la fréquentation du centre de loisirs de Saint-Ferréol par les enfants de CASTELCULIER les mercredis a augmenté depuis la rentrée scolaire de septembre 2017 (nous sommes passés de 5/6 enfants à 15/20 enfants). Cela est dû au retour de la semaine à 4 jours et à la fermeture de l'ALSH de LAFOX. Un bus a alors été mis en place les mercredis pour assurer le transport des enfants au centre de loisirs de Saint-Ferréol, pour un coût annuel de 3 115 €.

Egalement, une réflexion des Communes de CASTELCULIER, LAFOX, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC et SAINT-CAPRAIS-DE-LERM a été menée quant à la mutualisation d'un bus pour le transport des enfants de ces Communes vers le Centre Aéré de Saint-Ferréol durant les vacances scolaires. L'estimation annuelle du coût de ce transport est de 7 000 €, mais il est à noter que l'arrêt des temps d'activités périscolaires entraîne une économie de l'ordre de 40 000 €.

Le service de transport mutualisé avec la Commune de BOE, pour ce même trajet, depuis le 1^{er} janvier 2016 devra donc être modifié.

Le C.M., à l'unanimité, autorise la mutualisation du service de transport des enfants de CASTELCULIER, LAFOX, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC ET SAINT-CAPRAIS-DE-LERM au Centre de Loisirs de Saint-Ferréol et approuve la convention de partenariat.

78 – REGLEMENT PREJUDICE MATERIEL

Suite au préjudice matériel survenu au local de la Rés. Jean Monnet (volet roulant), GROUPAMA Assurances a procédé au remboursement pour un montant de 699.39 € de dommages-ouvrages.

79 – AVENANT N° 1 AU BAIL PROFESSIONNEL CONSENTI A MME FROUMENTY JOCELYNE

A l'unanimité, le C.M. adopte les termes de l'avenant n° 1 au bail professionnel de Mme FROUMENTY Jocelyne afin d'acter notre accord pour la sous location d'une partie du local (80.08 m2) situé 32 Av. Jean Monnet à sa fille Mme FLEURY Stéphanie pour exercer les activités de couturière et retoucheuse et autoriser le renouvellement du bail professionnel à compter du 1^{er} novembre 2017 selon les mêmes règles que prévues initialement.

80 – PLAN DE PREVENTION DU RISQUE NATUREL INONDATION (PPRI) GARONNE AGENAISE EN COURS DE REVISION

A l'unanimité, le C.M. décide d'émettre un avis défavorable au dossier de Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) en cours de révision en espérant ouvrir une part de concertation avec les services de l'Etat.

En effet, l'Etat obère gravement les perspectives de développement des Communes de l'Agglomération d'AGEN en réduisant les zones constructibles.

Concernant CASTELCULIER, deux projets sont concernés, il s'agit du site touristique de Villascopia et de la ZAC Horizon 2020 à usage d'habitations. La Commune souhaite défendre ces deux opérations pour les rendre réalisables dans le cadre du futur PPRI.

.../...

RENTREE SCOLAIRE

Le Maire est très satisfait de la rentrée scolaire qui s'est passée dans d'excellentes conditions. Il salue la nomination de Laurence QUILLATEAU à la direction de l'école primaire entourée d'une nouvelle équipe d'enseignantes et la préparation faite pour le jour de la rentrée.

Quant à l'école maternelle, l'équipe enseignante sous la direction de Laurence BARDINA avec l'aide des agents communaux ont assuré une rentrée tout en douceur pour les enfants. L'Association des Parents d'Elèves avait organisé un stand d'accueil aux familles. Pour rappel, la semaine à 4 jours est installée depuis la rentrée scolaire de septembre.

BILAN DU 40^{ème} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE MEDEA-CASTELCULIER

Il est tout à fait positif. La délégation italienne a beaucoup apprécié le programme du séjour et l'accueil des familles. Le choix des visites, la journée officielle du dimanche ont été très réussis avec un coût de dépenses de 10 971,09 € diminué de moitié en comparaison à celui du 30^{ème} anniversaire.

CHANTIERS CITOYENS

Une première session s'est déroulée du 24 au 28 juillet dernier. Quatre castelfondaises, Mélanie FRAPPIER, Flavie AILHAS, Emma LIVRAN et Léïa DE ROLAND, âgées de 16 à 17 ans ont réalisé des travaux de peinture dans deux classes de l'école maternelle le matin. Les après-midi, sous l'encadrement de Nicolas LAYEC, agent communal, des activités ludiques étaient prévues. Cette première session basée sur l'échange, la convivialité et le plaisir du travail rendu sera à renouveler. Un programme pour 2018 est en réflexion pour les jeunes castelfondais et castelfondaises âgées de 14 à 17 ans.

RAID 4L TROPHY 2018

Deux jeunes étudiants castelfondais Théo PRADAL et Maxime GALANO ont créé une association « GoMax4L » pour réaliser un rallye qui se déroule sur 10 jours de la France au Maroc. Le 4L Trophy est un Raid Aventure réservé aux étudiants dans le désert et est un événement humanitaire qui va se dérouler en février 2018. Un loto sera organisé le 10 novembre prochain à la salle des fêtes. La commune participera sous forme de dons de livres désuets de la bibliothèque et de manuels scolaires non utilisés ainsi que des tee-shirts et casquettes.

COMITE FEMININ 47

La Commune participe à l'action du Comité Féminin 47 pour le dépistage des cancers des hommes et des femmes, Octobre Rose et soutient l'association par l'achat d'un kit d'une valeur de 100€.

.../...

REDEVANCE SPECIALE POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS DES PROFESSIONNELS

Après la mise en place de la conteneurisation des bacs de déchets ménagers dans chaque foyer castelfondais, l'Agglomération d'Agen met en place sur la Commune la redevance spéciale auprès des entreprises, commerces et locaux communaux afin d'optimiser au mieux le tri des déchets. Une communication est faite auprès des associations communales, du personnel communal, des écoles pour sensibiliser la bonne pratique de tri des déchets. Pour la Commune, une estimation du coût annuel de la redevance s'élèverait à environ 2 500 €. C'est une première base de calcul qui pourra être corrigée après usage.

TELEALERTE

Une formation a eu lieu pour utiliser le logiciel télé alerte qui sert à prévenir la population face à un risque majeur météorologique ou climatique. Pour cela, une base de données est nécessaire et outre l'annuaire téléphonique, un formulaire d'inscription volontaire des administrés est disponible sur le site de la Commune pour permettre une bonne utilisation du système d'alerte à la population.

JOURNEE DE PREVENTION

La manifestation s'est déroulée le samedi 16 septembre matin place de la Mairie avec la participation d'associations communales. Le choix du lieu était bien choisi avec une bonne participation du public. Ce type d'animations pourra donc être reconduit.

MISS LOT-ET-GARONNE

Après Axelle BONNEMAISON castelfondaise et élue miss Aquitaine en 2016, c'est au tour de Nelly CUGNART, jeune castelfondaise qui vient d'être élue Miss Lot et Garonne 2017. Pour l'accession à Miss Aquitaine, l'élection se déroulera à ANGLET, le 7 octobre 2017, et une délégation castelfondaise ira défendre notre jeune et belle castelfondaise Nelly CUGNART.

RECOURS GRACIEUX DE L'ETAT A L'ENCONTRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'Etat a contesté via un recours gracieux le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Agglomération d'Agen. Pour ce qui est de la Commune de CASTELCULIER quatre zonages sont contestés aux lieux-dits : « Le Burga », « Le bourg », « Plaine d'Estieu – Bel Air » et « Pech de Ferrou ». La Commune de CASTELCULIER ayant déjà fait beaucoup d'efforts en terme de réduction de la consommation de ses espaces naturels et agricoles, décide de maintenir le classement prévu dans le PLUI de ces secteurs, c'est-à-dire en zone constructible. De plus, pour la majorité de ces secteurs les propriétaires ont des projets d'urbanisation.

.../...

POLICE PLURICOMMUNALE – BILAN DE L'ETE 2017

Le partenariat de Jérôme BENNE et Lionel REUS a très bien fonctionné. Les deux services de police municipale des Communes de CASTELCULIER et de LAFOX mis en commun, ont permis aux policiers municipaux d'assurer les missions suivantes sur ces deux territoires : surveillance marchés gourmands, tranquillité vacances, patrouille dans les deux Communes, etc... Ils ont également participé à la surveillance du pruneau show.

ZAC DE CARBOUNERES

Le Maire annonce l'implantation du siège social HAD, Hospitalisation à Domicile sur la ZAC de Carboundères sur une superficie de 4 168 m², sur 3 lots de la zone.

SEMINAIRE ELUS

Le Maire propose à ses collègues d'organiser le samedi 17 mars 2018 une journée séminaire de travail et de détente.

MANIFESTATIONS DIVERSES

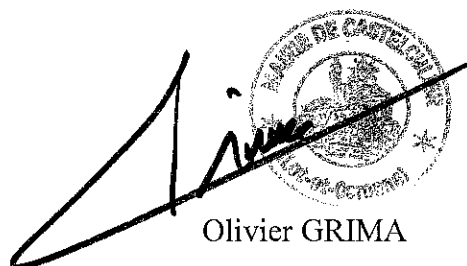
Le Maire propose l'établissement d'une liste d'élus qui permettrait de faire une rotation pour l'aide au rangement après une manifestation.

Le secrétaire de séance,



Corinne BARTHE

Le Maire,



Olivier GRIMA